

ARRETE DU PRESIDENT N°2021-004

Objet : Délégation à Monsieur Aurélien LALICHE – Représentation en justice

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-9 ;
Vu le code de justice administrative, notamment son article R. 431-3 ;
Vu la délibération n°2020-040 du 30 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président ;
Vu le contrat de travail signé le 28 janvier 2019 nommant Monsieur Aurélien LALICHE en qualité de responsable juridique et marchés publics ;
Considérant que l'article L. 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Président de donner par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service ;
Considérant que Monsieur Aurélien LALICHE est en charge des affaires juridiques de la communauté de communes ;

DECIDE

- Article 1** Délégation est donnée à Monsieur Aurélien LALICHE en qualité de responsable juridique et marchés publics de représenter la Communauté Territoriale Sud Luberon lors de l'audience du 2 mars 2021 devant le Tribunal Administratif de Nîmes (dossier n°1900936-4 Madame Myriam SCHINAZI c/ COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRITORIALE SUD LUBERON).
- Article 2** La délégation est valable uniquement pour l'audience citée à l'article 1.
- Article 3** Toute subdélégation est interdite.
- Article 4** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, lequel sera applicable après affichage et transmission au représentant de l'Etat dans le département. Une ampliation sera notifiée au destinataire du présent arrêté.

Fait à La Tour d'Aigues, le 26 février 2021

Robert TCHOBDRENOVITCH
Président

